

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 18 au dimanche 24 mars 2024



POLICE
RIVIERA

253 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

79 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

10 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

15 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay - Saint-Légier



22.03.2024 - 1415 : pollution sur la chaussée sur plus de trois kilomètres depuis Vevey

Six pompiers du SDIS Riviera et une patrouille de Police Riviera sont alarmés pour une importante pollution routière dans la zone industrielle de la Veyre. Ils y découvrent des hydrocarbures sur plus de trois kilomètres, jusqu'au giratoire de la gare de Vevey. Le cas nécessite une prise en charge immédiate afin d'écartier tout risque pour les autres usagers de la route. Le chef d'intervention demande une laveuse haute-pression pour sécuriser et nettoyer la chaussée. Le véhicule fautif est retrouvé.



24.03.2024 - 1455 : élève-conducteur en infraction

Les policiers contrôlent le jeune pilote d'un motorcycle et son passager au chemin de Pangires. Il s'avère que le pilote est un élève conducteur. Son engin n'est pas équipé de la plaque « L » et son passager, au vu de son âge, n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire. La maman du conducteur, mineur, est avisée des faits. Dénonciation à l'autorité compétente.



Chardonne



18.03.2024 – 1405 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la route de Lausanne, lorsqu'il entre en collision avec une voiture arrêtée à la phase rouge d'une signalisation de chantier, avant de heurter une automobile circulant normalement en sens inverse. Un passager, blessé lors du choc, est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une entreprise de dépannage prend en charge les trois voitures. Les pompiers interviennent pour résorber une pollution sur la chaussée. Les mesures de constat par Police Riviera nécessitent une déviation du trafic momentanée qui engendre quelques perturbations.



22.03.2024 – 0730 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste circule sur la route du Vignoble lorsque, inattentif, il perd la maîtrise de sa voiture qui se déporte sur la droite et percute une balise de guidage ainsi qu'un muret qui subit d'importants dégâts, avant de finir sa course au travers de la chaussée. Le conducteur s'en sort indemne mais sa voiture est complètement détruite. Elle est prise en charge par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



Corsier-sur-Vevey



20.03.2024 – 2350 : troubles à la tranquillité publique

Une présence policière est requise dans un parc public auprès de trois personnes écoutant de la musique à un volume excessif au moyen d'une enceinte acoustique portable. Elles sont priées de cesser les nuisances et la propriétaire du dispositif est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Montreux



SDIS
RIVIERA



POLICE
RIVIERA



AMBULANCE
RIVIERA

21.03.2024 - 1840 : des braises sous pression sortent d'une cheminée

Les habitants du quartier des Planches s'inquiètent en voyant des braises sous pression sortir d'une cheminée d'un immeuble d'habitation. Face au risque encouru par les occupants du bâtiment, près d'une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés, de même qu'une patrouille de Police Riviera, un équipage d'Ambulance Riviera et une patrouille de la Gendarmerie. Le cas nécessite d'interrompre la circulation dans le quartier et les pompiers maîtrisent rapidement la situation, écartant tout risque pour les habitants de l'immeuble.



SDIS
RIVIERA



POLICE
RIVIERA

Clarens, 23.03.2024 - 1035 : deux pollutions routières simultanées

Sur plus de deux kilomètres, un véhicule inconnu perd des hydrocarbures sur la chaussée entre Clarens et Tavel. Face au risque représenté pour les autres usagers de la route, six pompiers sont mobilisés avec trois véhicules pour contenir cette pollution. En parallèle, ils découvrent un second véhicule perdant de l'essence sur la chaussée, ce qui nécessite une deuxième prise en charge, là également en collaboration avec Police Riviera.



Vevey



POLICE
RIVIERA

19 et 20.03.2024 – en soirée : pollution sonore

Deux motocyclistes à la conduite sportive et bruyante sont interpellés à l'avenue du Général-Guisan et à la rue des Communaux. Il s'agit de deux élèves-conducteurs, dont l'un n'a pas muni son engin de la plaque « L ». Le second a procédé à une modification technique non-homologuée. Tous deux font l'objet d'une dénonciation aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

20.03.2024 – 0335 : individu perturbé

Une présence policière est requise à la rue du Clos pour un homme créant un danger pour les automobilistes en déplaçant du mobilier urbain sur la chaussée. Il a également endommagé des motos en stationnement et déplacé sur la route plusieurs vélos en libre-service, des palmiers, des balises et des containers. L'intéressé est maîtrisé par les policiers et acheminé au poste pour la suite de la procédure. Lors des contrôles d'usage, il ressort qu'il se trouve en état d'ivresse et qu'il détient de la drogue. Les personnes lésées sont invitées à déposer plainte et le trouble est dénoncé aux autorités compétentes.



POLICE
RIVIERA



AMBULANCE
RIVIERA

20.03.2024 – 1345 : scandale sur l'espace public

Les policiers procèdent au contrôle d'un homme ivre sur les quais de la gare. L'intéressé se montre d'emblée peu coopératif et commence à se déshabiller. Il est maîtrisé pour être acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un équipage ambulancier ainsi que le médecin de garde sont requis pour l'ausculter, suite à un malaise. Il est ensuite mis en cellule pour éviter toute récidive et dénoncé à l'autorité compétente. Dénoncé à l'autorité compétente par Police Riviera.



POLICE
RIVIERA

20.03.2024 – 2225 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise au Jardin Doret pour de la musique diffusée à un volume excessif depuis un bus de type « camping » en stationnement. Il est demandé au groupe de personnes qui fêtent un anniversaire à proximité de cesser les nuisances. Le propriétaire du véhicule est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

23.03.2024 – 0755 : troubles – individu ivre

Une présence policière est sollicitée à deux reprises pour un client ivre qui importune le personnel d'un café-restaurant. A la seconde sollicitation, l'intéressé, peu coopératif, est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Divers



Le jeudi 21 et le vendredi 22 mars 2024, les commandants de compagnies et leurs remplaçants ont suivi un cours de répétition divers domaines. Lors de ces deux journées de cours données par le commandant de bataillon, les miliciens ont pris connaissance du profil de prestations de la protection civile vaudoise et ont exercé le travail de commandement et de conduite à l'échelon du commandant de compagnie.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
19.03.24	Vevey, Avenue de Blonay	50 km/h	82 km/h	*	28	*
20.03.24	Chailly, Route Saussaz	50 km/h	84 km/h	*	46	*
21.03.24	Montreux, Rue du Temple	50 km/h	92 km/h	*	84	*
21.03.24	Corseaux, Route Châtel-St-Denis	50 km/h	74 km/h	*	71	*
22.03.24	La Tour-de-Peilz, Route de Blonay	50 km/h	63 km/h	*	33	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés